

Tp Médiateur.Trice Social.E Accès Aux Droits Et Services

PRÉSENTATION DU MÉTIER / DES MÉTIERS VISÉS

Filière : Sociale

Reconnaissance : Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 4 (FICHE RNCP 28288)

Code (s) NSF : 332t - Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif.

Code(s) ROME : K1204 - Médiation sociale et facilitation de la vie en société.

Formacode : 15006 : Relation interculturelle. 15034 : relation interpersonnelle. 15099 : résolution problème. 44035 : Médiation socioculturelle. 44056 : travail social en réseau.

Descriptif : Dans le cadre déontologique de la médiation sociale, le médiateur.trice sociale facilite l'accès aux services et aux droits, lève les incompréhensions entre les personnes et les institutions et aide à la prévention et à la résolution de conflits. Sa connaissance du territoire d'activité et ses liens avec les structures présentes contribuent à la mise en place de réponses adaptées aux besoins des publics et aux évolutions sociales. Il participe à la veille sociale sur son territoire d'activité afin d'ajuster son intervention aux besoins de la population et de s'inscrire durablement dans un réseau partenarial. Il contribue à la résolution de situations problèmes parfois conflictuelles, de façon ponctuelle ou dans la durée. Il repère la nature des obstacles à l'accès aux services dématérialisés de la personne. Il apprécie l'écart entre les compétences numériques de la personne et celles nécessaires pour accéder aux services. Il s'assure de l'accessibilité des services dématérialisés. Il analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer. Le médiateur identifie le besoin d'activités support à la médiation sociale afin de créer ou renforcer le lien social entre les habitants de son territoire d'activité. Il contribue à leur conception, participe à leur réalisation, à leur animation et à leur évaluation. Accueillant des personnes en situation de handicap au même titre que tout public, il s'assure de l'accessibilité des lieux et des moyens de communication. Il accueille les publics dans un lieu dédié à la médiation ou se déplace. Il peut se déplacer pour rencontrer des partenaires, pour participer aux activités supports, pour accompagner les personnes dans leurs démarches auprès de structures, ou pour des rendez-vous avec des professionnels spécialisés.

CERTIFICATION : Titre professionnel de niveau 4 – Certification attribuée par la DREETS PACA

Depuis 2021, dans notre CFA à Marseille :

Depuis 2021 :

Le taux de réussite de l'examen du Titre Professionnel : 76 %

Taux de satisfaction : 100 %

Taux d'insertion dans l'emploi : 50 %

Taux d'interruption en cours de formation : 23.5 %

Pour plus d'informations sur les taux : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Les emplois / débouchés : Le MSADS exerce ses activités dans des lieux différents : quartiers, collèges, centres sociaux, collectivités locales, hôpitaux, dans les champs de l'habitat, de l'éducation et de l'intervention sociale. Les employeurs sont des associations, des collectivités territoriales, des services publics, des entreprises, des groupements d'employeurs, des bailleurs sociaux. Au sein des communes et des associations à but non lucratif et organismes privés sur un territoire géographique ou défini par une problématique sociale identifiée.

Contraintes : Les réunions et les activités supports peuvent se dérouler en dehors de ses heures de travail habituelles, le soir, le weekend ou les jours fériés.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants : médiateur.trice social.e, médiateur.trice Social.e en milieu scolaire, médiateur.trice social.e en santé, médiateur.trice social.e et culturel, médiateur.trice de ville, médiateur.trice social.e dans les transports, médiateur.trice social.e à la poste.

Poursuites de formation : DEUST métiers de la cohésion sociale, Licence professionnelle intervention sociale, Moniteur.trice Éducateur.trice, Conseiller.e en Insertion Professionnel.le,

PUBLICS

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans (les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes reconnues travailleur handicapé ; les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé ; les sportifs de haut niveau).
- Les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^{ème}) comme stagiaire de la formation professionnelle, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis et entrer en apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans.

PRÉREQUIS

- ✓ Avoir un réel intérêt pour la médiation sociale.
- ✓ Avoir une facilité pour communiquer et des dispositions pour les relations humaines.
- ✓ Être mobile.
- ✓ Compatibilité à l'activité du métier de médiateur
- ✓ Qualités requises : Empathie, organisation, capacité d'adaptation, patience, qualité d'écoute, implication.
- ✓ Niveau souhaité : Savoir s'exprimer par écrit et oralement, niveau 3^{ème} à minima.
- ✓ Conditions particulières : Vaccination à jour.

PUBLIC VISÉ

Toutes personnes ayant l'âge pour signer un contrat d'apprentissage.

CONTENUS

- ✓ **Objectif :** Permettre à chaque apprenant de devenir un professionnel qualifié et compétent dans le domaine visé.

1. Participer à une veille sociale et s'inscrire aux réseaux professionnels d'un territoire :

- Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité.
- Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants.
- Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité.

2. Assurer un service de médiation sociale :

- Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale.
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation.
- Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale.
- Rétablir la communication entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale.
- Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés.
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches auprès d'une structure.
- Rendre compte de son activité.
- Analyser sa pratique de médiateur.trice social.e accès aux droits et services.

3. Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale :

- Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale.
- Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale.

- ✓ **MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Documentation pédagogique, support de cours, exercices pratiques, plateau technique.

Les aspects liés au développement durables sont traités tout au long de la formation :

- Responsabilité sociale et citoyenneté, prise en compte des enjeux du Développement Durable, du principe d'égalité femme/homme, du principe de non-discrimination et d'égalité des chances sont

abordées de manière régulière et selon le contenu de formation imposé par le référentiel de l'examen.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- ✓ **Lieu de la formation** : CFA Sud Formation : 164 boulevard Mireille Lauze, parc Florian, Bat B, 1^{er} étage 13010 Marseille.
- ✓ **Date** : Entrées et sorties permanentes.
- ✓ **Durée** : 455 heures en centre et 164 heures en entreprise 35 heures hebdomadaire.
- ✓ **Conditions particulières** : Avoir signé un contrat d'apprentissage. Le CFA propose une aide à la recherche d'un employeur. Possibilité d'être stagiaire de l'apprentissage pendant 6 mois en attendant la signature d'un contrat d'apprentissage pour pouvoir commencer la formation.
- ✓ **Accès PMR** (les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'envisager les modalités d'organisation).

- ✓ **MODALITES D'EVALUATION** :
 - CCP 1 : Réaliser un dossier écrit et présentation orale devant le jury (40 mn)
 - CCP 2 : Mise en situation professionnelle (30 mn), Entretien technique / analyse de la MSP (50 min). Questionnement (15 min)
 - CCP 3 : Questionnement à partir de la production écrite (15 mn)
 - Livret des évaluations passées en cours de formation.
 - Les différentes épreuves permettent aux jurys de vérifier le niveau de maîtrise du candidat sur l'ensemble des compétences pour l'exercice des activités visées.
 - La validation du titre professionnel MSADS peut s'opérer par bloc de compétences, les trois CCP pouvant être validés indépendamment les uns des autres.

CONDITIONS D'ADMISSION à l'organisme de formation

- ✓ Information collective avec préinscription.
- ✓ Présentation du dossier d'inscription (CV, lettre de motivation etc.).
- ✓ Test/Positionnement (français/savoirs de base).
- ✓ Entretien de motivation de 30 minutes. (Parcours, motivation, projets, expériences professionnelles, stage, bénévolat).

COUT DE LA FORMATION

- ✓ Formation financée par les OPCO, rémunération sous conditions de l'âge et de l'année de formation.

CONDITIONS PARTICULIERES

- ✓ Conditions particulières : Visite médicale, vaccination à jour, signature du contrat d'apprentissage.

MODALITE D'INSCRIPTIONS ET CONTACT :

- ✓ **Dates des informations collectives** : Tout au long de l'année civile.
- ✓ **Adresse administrative** : CFA SUD FORMATION
7 rue Gaston de Flotte 13012 Marseille
Tél : 04 91 75 11 68 - Fax : 04 91 74 34 31 - accueil@sudformation13.fr, <https://sudformation13.fr>
- ✓ **Adresse lieu de formation** : CFA SUD FORMATION
164 boulevard Mireille Lauze, parc Florian, Bat B, 1^{er} étage 13010 Marseille.
Tel : 09 86 78 22 05 - cfa.sudformation13@gmail.com,
Horaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Accueil : tous les jours du lundi au vendredi dès 8h30
- ✓ **Référent formation/Référent mobilité nationale et internationale** : Abdel-Naur AIT-OUARAB
- ✓ **Référente handicap** : Ibtissam ZAOUI

